

Céréales à pailles

RESEAU 2010-2011

62 pièges à cicadelles ont été relevés cette semaine, permettant de dénombrer les captures de cicadelles et de pucerons effectuées entre le 4 et le 14 novembre.

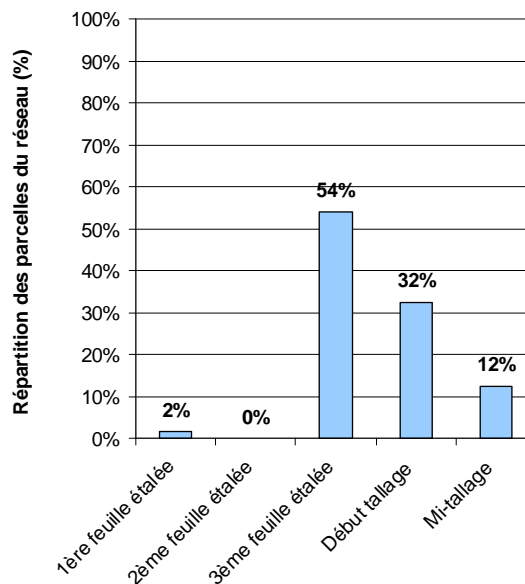
STADES

Contexte d'observations

Sur les 65 parcelles observées cette semaine :

- 1 est au stade 1^{ère} feuille étalée,
- aucune n'est au stade 2^{ème} feuille étalée,
- 35 sont à la 3^{ème} feuille étalée,
- 21 sont à début tallage,
- 8 sont à mi-tallage.

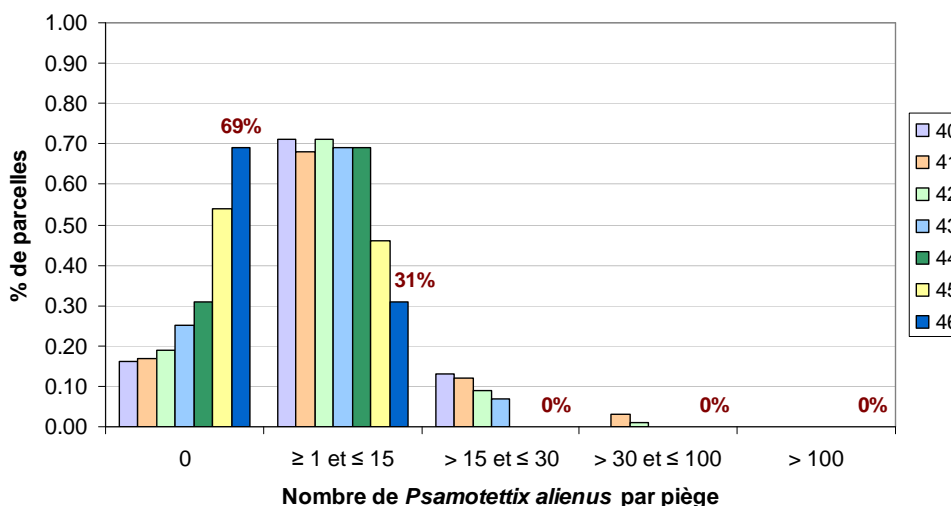
Stades des parcelles en région Centre



CICADELLES

Contexte d'observations

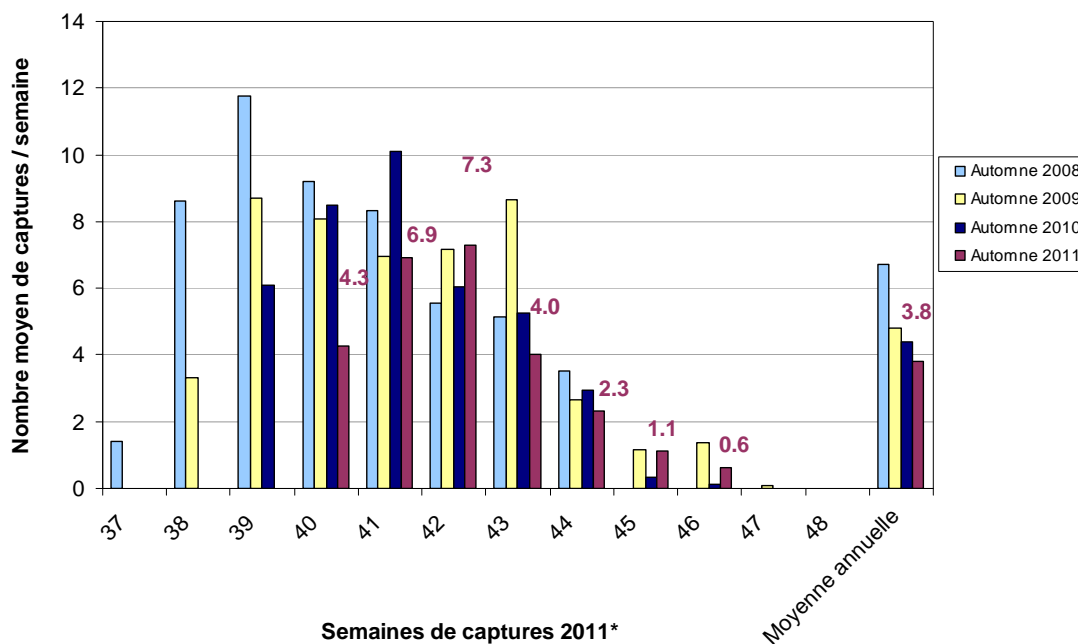
% de parcelles en fonction des captures de *Psamotettix alienus* en une semaine par piège



Au total, 62 pièges ont été relevés cette semaine. Après identification, 39 cicadelles ont été capturées grâce à 19 pièges différents. Cette semaine, le nombre moyen de *Psamotettix alienus* est de 0.6 par piège. La présence de ces ravageurs sur les parcelles a donc diminué depuis la semaine dernière.

Cette moyenne est similaire à celle des années précédentes à la même période.

Moyenne des captures hebdomadaires de *Psamotettix alienus*



* : toutes les observations ont été ramenées à la date calendaire des numéros de semaines de 2011

Seuil de nuisibilité

30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (seuil SRPV).

Prévisions

Dans les situations où peu de cicadelles ont été rencontrées ces dernières semaines, le risque reste faible. Seules les situations où les populations sont encore importantes doivent toujours être surveillées.

PUCERONS

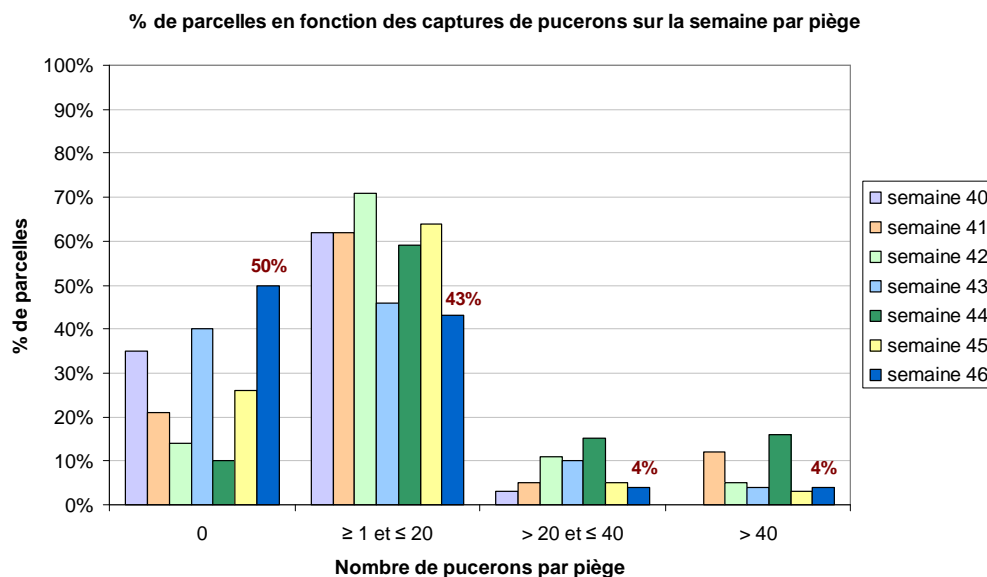
Contexte d'observations

Détail du pourcentage de plantes colonisées par les pucerons sur les parcelles où le ravageur est présent (47 parcelles observées) :

Département	Commune	Culture	% de plantes entières infestées de pucerons
18	ALLOUIS	Blé tendre d'hiver	1
18	ETRECHY	Blé tendre d'hiver	1
18	OSMERY	Orge d'hiver	1
28	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI	Blé tendre d'hiver	1
28	DAMPIERRE-SUR-AVRE	Blé tendre d'hiver	1
28	ESCORPAIN	Blé tendre d'hiver	2
28	MIERMAIGNE	Blé tendre d'hiver	2
28	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI	Orge d'hiver	1
36	CHEZELLES	Blé tendre d'hiver	10
36	VOUILLON	Orge d'hiver	1
37	BARROU	Blé tendre d'hiver	2
37	DOLUS-LE-SEC	Blé tendre d'hiver	2
37	MARRAY	Orge d'hiver	2
45	CHUELLES	Blé tendre d'hiver	6
45	CHANTECOQ	Blé tendre d'hiver	0.3
45	OUSSOY-EN-GATINAIS	Blé tendre d'hiver	1
58	DIENNES-AUBIGNY	Blé tendre d'hiver	5
58	VARENNE-VAUZELLES	Blé tendre d'hiver	5

Une parcelle de l'Indre a atteint le seuil de nuisibilité. A signaler cette semaine que certaines parcelles présentant des pucerons étaient traitées Gaucho.

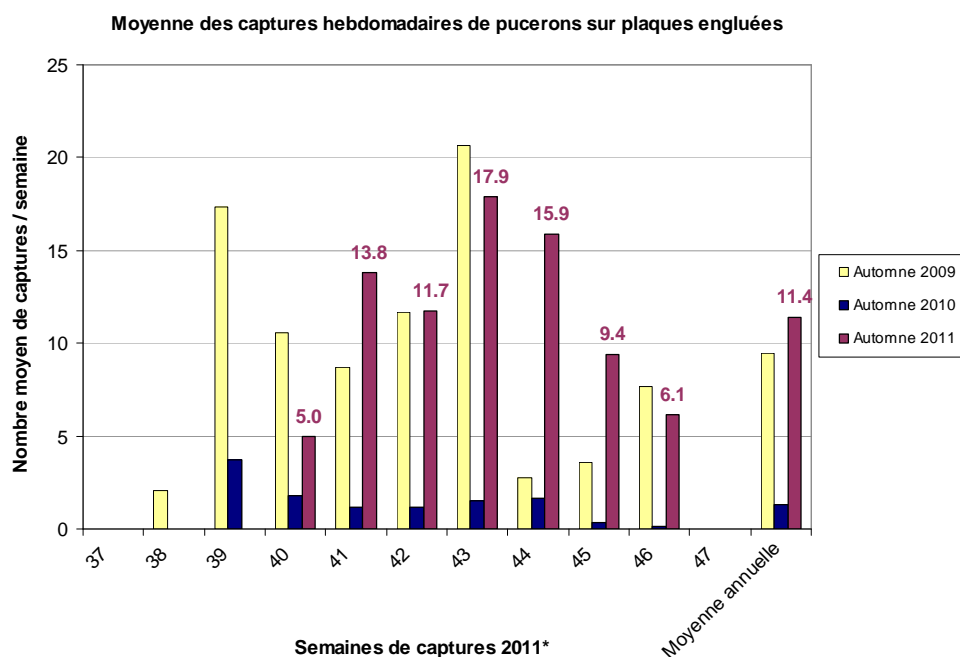
Pucerons observés par piégeage :



Cette semaine, 332 captures ont été effectuées par 27 pièges (sur 54 relevés). La moyenne de pucerons par piège s'élève à 6.1.

Cette semaine deux pièges dans le Cher ont encore capturé beaucoup de pucerons, 80 captures par pièges. Même si la majorité des pièges capturent moins de 20 pucerons par semaine, les populations se développent et peuvent représenter un risque de nuisibilité, lié à la durée de présence des pucerons sur la parcelle.

La moyenne de pucerons par piège en 2011 est plus importante que les années précédentes pour la même période.



* : toutes les observations ont été ramenées à la date calendaire des numéros de semaines de 2011

Seuil de nuisibilité

10% de plantes habitées ou proche de 10% si la présence de pucerons est constatée pendant 10 jours consécutifs.

Prévisions

Malgré des températures annoncées à la baisse, le risque lié aux pucerons restera significatif dans les secteurs où leur activité est importante. La vigilance reste donc de mise.

LIMACES

Contexte d'observations

Cette semaine, de faibles dégâts de limaces ont été signalés pour 4 parcelles sur 30 observées. Les pourcentages de plantes attaquées varient de 0,01 à 5 en fonction des situations :

- 5 % à Saint Denis les Ponts (28),
- 1 % à Chedigny (37),
- 0,01 % à Montbouy (45),
- 2 % à Chuelles (45).

Des limaces ont également été capturées sur 3 parcelles différentes : 2 à Chedigny (37), 1 à Gy-les-Nonains (45), et 1 à Chuelles (45). Aucun de ces signalements n'a atteint le seuil de nuisibilité.

Globalement, l'activité des limaces s'est atténuée cette semaine : le nombre de limaces observées est plus faible et les pourcentages de plantes attaquées par ce ravageur diminuent.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit. Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Prévisions

Grâce aux conditions climatiques défavorables à l'activité des limaces annoncées pour les prochains jours, le risque sera faible. De plus, de nombreuses parcelles ont dépassées le stade 2-3 feuilles, sortant ainsi de la période à risque.

AUTRES OBSERVATIONS

De la rhynchosporiose et de l'oïdium ont été notés sur des parcelles d'orge d'hiver dans l'Eure-et-Loir et du Loiret.

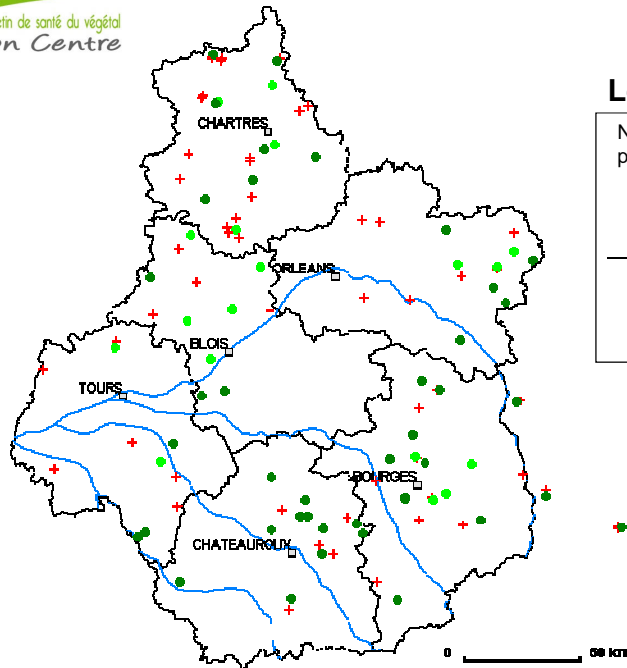
La présence de taupins ainsi que d'osciniés a été signalée dans une parcelle de triticales d'Indre-et-Loire.

Annexes



Nombre de cicadelles piégées Semaine 46 (du 11/11 au 21/11)

Le 22/11/2011



Légende

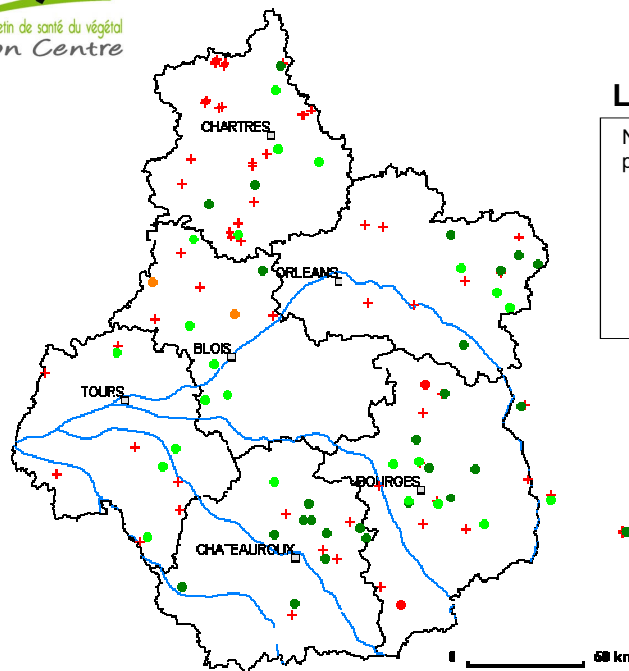
Nombre de cicadelles piégées sur une semaine	
● 0	
● 1 - 15	
● 16 - 30	Seuil de nuisibilité
● 31 - 100	
● > 100	
+ Pas d'observation	

Auteur: A. Tréguier
ARVALIS – Institut du végétal



Nombre de pucerons piégés Semaine 46 (du 11/11 au 21/11)

Le 22/11/2011



Légende

Nombre de pucerons piégés sur une semaine	
● 0	
● 1 - 20	
● 21 - 40	
● > 41	
+ Pas d'observation	

Auteur: A. Tréguier
ARVALIS – Institut du végétal

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.